C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 26 NOVEMBRE 2026

Procès-Verbal N° 16

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : MONTBROUSSOUS Cyprien

La réunion est ouverte par le Président à 8h30

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **ONET LE CHATEAU 3 - ST AFFRIQUE 1** prévu initialement le samedi 5 décembre 2026 à 19h00 se jouera le même jour à 18h00 sur le stade synthétique de La Roque (accepté par St Affrique).
- Le match **ST GENIEZ D'OLT 1 – REQUISTA US 1** prévu initialement le samedi 5 décembre 2026 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (accepté par Réquista).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **ENT. SALLES CURAN/CURAN 1 - MENDE AFL 3** prévu initialement le samedi 19 décembre 2026 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 sur le stade de Curan (accepté par Mende).
- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 2 – JS LEVEZOU FOOT 1** du samedi 28 novembre 2026 à 19h00 se jouera sur le stade municipal de Rignac.

- Le match **ENT. SALLES CURAN/CURAN 1 – ASC LES MAHORAIS 2** est inversé le match aller aura lieu le dimanche 29 novembre 2026 à 15h00 sur le synthétique du Trauc, le match retour aura lieu le samedi 10 avril 2027 à 20h00 sur le stade municipal de Curan (entente entre les deux clubs).
- Le match **OUEST AVEYRON FOOT 2 – MERIDIENNE D'OLT FC 1** prévu initialement le samedi 28 novembre 2026 à 19h00 se jouera le même jour à 20h30 (En raison de l'occupation du terrain à 18h00 par l'équipe 1).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **UNION HAUT LEVEZOU 1 – AS VABRES L'ABBAYE 1** du samedi 28 novembre 2026 à 20H30 se jouera sur le stade de Prades de Salars.
- Le match **FC ST GEORGES 2 – LUC PRIMAUBE FC 3** prévu initialement le samedi 28 novembre 2026 à 19h00 se jouera le même jour à 18h00 (En raison de l'occupation du terrain à 20h00 par l'équipe 1).
- Le match **FC COMTAL 3 – US ESPALION 2** prévu initialement le samedi 5 décembre 2026 à 20h30 se jouera le même jour à 20h00 (Entente entre les deux clubs).
- Le match **US ESPALION 2 – DRUELLE FC 3** est inversé le match aller aura lieu le dimanche 29 novembre 2026 à 15h00 sur le synthétique de Druelle, le match retour aura lieu le dimanche 11 avril 2027 à 15h00 sur le stade municipal d'Espalion (entente entre les deux clubs).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **FC COMTAL 4 – SOUYRI 1** prévu initialement le samedi 5 décembre 2026 à 20h30 se jouera le vendredi 4 décembre 2026 à 20h00 sur le stade des épis à la Loubière (entente entre les deux clubs).
- Le match **ASC LES MAHORAIS 2 – ST LAURENT/LA CANOURGUE 2** prévu initialement le dimanche 6 décembre 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 13H00 sur le terrain synthétique du Trauc (En raison de l'occupation du terrain à 15h00 par l'équipe 1).
- Le match **FC GAGES 1 – FC COMTAL 4** est inversé le match aller aura lieu le samedi 28 novembre 2026 à 20h30 sur le synthétique de Sébazac, le match retour aura lieu le dimanche 11 avril 2027 à 15h00 sur le stade municipal de Gages (entente entre les deux clubs).
- Le match **CHASTEL NOUVEL 2 – CHANAC AS 2** prévu initialement le dimanche 6 décembre 2026 à 13h00 se jouera le même jour à 15H00.

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **CAMPAGNAC 1 – UH LEVEZOU 2** prévu initialement le dimanche 29 novembre 2026 à 15h00 se jouera le vendredi 27 novembre 2026 à 20h30 (Entente entre les deux clubs).
- Le match **FC SOURCES DE L'AVEYRON 3 – AS OLEMPS 3** du samedi 28 novembre 2026 à 20h00 se jouera sur le stade Henri Poujol du Massegros.

MATCHS REMIS

Coupe DES TECNICIENS DES SPORTS COLLECTIFS

- Le match **FA FIRMI 1 – VABRES TIZAC 1** non joué le dimanche 22 novembre 2026 à 15h00 est inversé en application de l'article 6 du règlement des coupes, le match est reporté au dimanche 13 décembre 2026 à 14h30 sur le stade de Vabres Tizac.
- Le match **COMBES ES 3 – AS BROQUIES 1** non joué le dimanche 22 novembre 2026 à 15h00 est inversé en application de l'article 6 du règlement des coupes, le match est reporté au dimanche 13 décembre 2026 à 14h30 sur le stade de Broquiès.
- Le match **TOURNEMIRE/ROQUEFORT 1 – SOUYRI 1** du dimanche 13 décembre 2026 à 15h00 se jouera à 14h30 en application de l'article 4 du règlement des coupes.

Coupe DES RESERVES BRALEY

- Le match **ST JULIEN/BOZOULS 2 – SOUYRI 2** non joué le samedi 21 novembre 2026 à 20h30 est inversé en application de l'article 6 du règlement des coupes, le match est reporté au samedi 12 décembre 2026 à 20h00 sur le stade de Souyri.

CHAMPIONNAT

- Le match **LE BUISSON ESC 1 – RIEUPEYROUX FS 1** non joué le dimanche 22 novembre 2026 à 15h00 est reporté au dimanche 20 décembre 2026 à 15h00.

FORFAITS

- Le match **MONTBAZENS/RIGNAC 3 – MILLAU SO 3** du samedi 21 novembre 2026 à 20h00, Coupe des réserves Braley 1 /16ème de finale, forfait de MILLAU SO 3 **: Amende : 150€**

La commission dit **MONTBAZENS/RIGNAC 3** qualifié pour la suite de la compétition.

- Le match **SOURCES AV. /CAUSSE S. 3 – FC AGEN 2** du dimanche 22 novembre 2026 à 15h00, Coupe des réserves Braley 1 /16ème de finale, forfait de FC AGEN 2 **: Amende : 150€**

La commission dit **SOURCES AV. /CAUSSE S. 3** qualifié pour la suite de la compétition.

- Le match **AV ST ROMAIN 1 – ESP. BARREZIENNE 1** du dimanche 22 novembre 2026 à 15h00, Coupe des Technicien des Sports 1 /16ème de finale, forfait de LACROIX BARREZ **: Amende : 150€**

La commission dit **AV ST ROMAIN 1** qualifié pour la suite de la compétition.

- Le match **GALGAN 1 – US BAS ROUERGUE 3** du samedi 21 novembre 2026 à 20h00, Coupe des Technicien des Sports 1 /16ème de finale, forfait de BAS ROUERGUE 3 **: Amende : 150€**

La commission dit **GALGAN 1** qualifié pour la suite de la compétition.

- Le match **US CREISSELOISE 1 – AS FOISSAC 1** du samedi 21 novembre 2026 à 19h30, Coupe des Technicien des Sports 1 /16ème de finale, forfait de AS FOISSAC 1 **: Amende : 150€**

La commission dit **US CREISSELOISE 1** qualifié pour la suite de la compétition.

La réunion est clôturée à 10heures30

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

